

Guerre de tranchées au Royaume-Uni

Theresa May s'est attiré les foudres de son propre camp sur le projet d'accord avec l'UE. Elle risque son poste.

Après avoir obtenu une petite victoire dans les négociations sur le Brexit, la Première ministre Theresa May doit désormais croiser rudement le fer. Elle a donc fait planer l'ultime menace : revenir en arrière sur le Brexit si elle n'obtient pas de soutien.

Dans la journée de jeudi, moins de 24 h après avoir obtenu le feu vert de son gouvernement sur un projet d'accord avec l'Union européenne, elle a dû faire face à des démissions en série au sein de

cette même équipe. Dont le ministre du Brexit, Dominic Raab.

Durant trois heures, elle a bataillé avec des députés vent debout contre l'accord, dont elle tentait d'arracher le soutien. Pendant ce temps, la monnaie britannique était lourdement perturbée par les nouvelles. La livre sterling a chuté de près de 2 % à des niveaux plus vus depuis près de deux semaines.

Mais outre l'hostilité prévisible de l'opposition, la cheffe du gouvernement est en butte à celle de

bon nombre de députés de son propre parti, dont plusieurs tentent d'organiser un vote de défiance qui lui ferait perdre le pouvoir.

C'est le député conservateur pro-Brexit Jacob Rees-Mogg, à la tête du puissant groupe parlementaire eurosceptique European Research Group, qui a lancé la manœuvre, l'accusant d'avoir trahi les promesses faites au peuple britannique. ■

Le cours de la livre sterling



Theresa May s'accroche

- En dépit de la démission de six membres de son gouvernement jeudi, la Première ministre britannique promet d'« aller jusqu'au bout » du Brexit.
- Elle justifie : « La décision n'a pas été facile mais elle était nécessaire. »
- Le projet d'accord avec l'Union européenne présenté mercredi a déclenché une guerre de tranchées.
- Pourtant, selon un dernier sondage et au grand dam de ses détracteurs, elle reste la personne de confiance pour mener le Brexit.

LONDRES

DE NOTRE CORRESPONDANTE

Theresa May est encore debout et n'a aucunement l'intention d'abdiquer. Jeudi soir, au terme d'une journée très mouvementée, la Première ministre britannique a répondu sans ciller, voire avec humour, aux questions des journalistes. Lors d'une conférence de presse organisée à Downing Street, la cheffe de l'exécutif britannique a affirmé qu'elle pensait « avec toutes les fibres de son être » que le projet d'accord sur le Brexit était « dans l'intérêt national ».

Theresa May assume

La leader du parti conservateur avait déjà eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, d'abord à la sortie du conseil des ministres extraordinaire ce mercredi soir puis à la Chambre des Communes ce jeudi. Sous le feu roulant des questions des députés, pendant trois heures, Theresa May a vaillamment défendu le projet d'accord sur le retrait du

Royaume-Uni de l'Union européenne entériné la veille par la majorité de ses ministres.

« Les Britanniques veulent en finir avec le Brexit pour que nous puissions nous consacrer aux autres problèmes qui les préoccupent », a déclaré M^{me} May aux élus des Communes. Le choix est clair : nous pouvons prendre le risque d'une sortie sans accord, prendre le risque de ne pas sortir de l'Union européenne, ou bien nous pouvons faire preuve d'unité et soutenir le meilleur accord qui puisse être négocié », a encore plaidé la numéro 1 du gouvernement auprès de députés unis dans le mécontentement que leur inspire l'accord décroché par Londres auprès de l'Union européenne.

Theresa May ne prétend pas que le projet d'accord est parfait. La Première ministre n'affectionne pas l'« assurance irlandaise » réclamée par l'UE et qui obligerait, entre autres, le Royaume-Uni à rester membre de l'union douanière européenne si aucun accord commercial

n'est signé entre Londres et Bruxelles à l'issue de la période de transition prévue pour durer jusqu'à la fin 2020.

« Sur les bancs du Parlement, le fillet de sécurité irlandais suscite des inquiétudes que je partage, a admis la locataire du 10 Downing Street. La décision n'a pas été facile à prendre mais elle est nécessaire pour aboutir à n'importe quel accord. Le leadership, c'est prendre les décisions justes, pas les décisions faciles », a insisté M^{me} May jeudi soir alors que, quelques heures auparavant, le député conservateur Jacob Rees-Mogg avait appelé à un vote de défiance contre la numéro 1 de son parti.

« Le meilleur accord possible »

Animée par l'inébranlable conviction qu'elle a « décroché le meilleur accord pour le Royaume-Uni », Theresa May s'accroche à son mandat, malgré la défection jeudi matin de six membres de son gouvernement

dont le ministre du Brexit, Dominic Raab, et la ministre du Travail et des Retraites, Esther McVey. Hormis sa résilience à toute épreuve, la Première ministre a peu d'atouts dans son jeu mais, pour venir à bout de ses

adversaires, Brexiters fanatiques et ardents pro-Européens confondus, elle croit aux vertus de la répétition.

Pendant la campagne législative du printemps 2017, dépourvue de programme politique digne de ce nom pour la législature à venir, elle s'était accrochée à un slogan – « *un leadership stable et fort* » – comme à une bouée. Le mantra répété *ad libitum* lui avait même valu un surnom – *le Maybot*, May le robot. Mais cette formule creuse n'avait pas permis à la successeuse de David Cameron de consolider sa majorité aux Communes. C'est même l'inverse qui s'était produit puisque le nombre de députés conservateurs élus au terme du scrutin avait reculé.

Au cœur d'une tornade politique qui pourrait bien l'emporter, la fille de pasteur serait-elle en train de commettre les mêmes erreurs qu'en 2017 en énumérant inlassablement les mêmes arguments ? Theresa May semble avoir tiré, en partie, les le-

çons des élections législatives anticipées de l'an dernier.

Un « No Brexit » possible ?

Jeudi, pour la première fois, la Première ministre a évoqué la possibilité d'un maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne parmi les possibilités qui s'offrent aux Britanniques. Ce « *No Brexit* », ce Brexit avorté, n'a évidemment pas les faveurs de M^{me} May, qui se bat pour honorer le résultat du référendum du 23 juin 2016 et refusait jusqu'à récemment d'envisager un second référendum réclamé par les partisans du maintien du pays dans l'UE.

Cependant, la cheffe du gouvernement ne peut pas prendre le risque de se couper complètement de l'opinion publique, de plus en plus inquiète quant aux répercussions du Brexit. Selon un sondage publié ce jeudi par Sky News, une majorité de Britanniques préférerait faire marche arrière plutôt que de quitter l'Union européenne sans accord ou de manière plus ordonnée.

Selon la même étude d'opinion, c'est à Theresa May plutôt qu'au leader de l'opposition travailliste ou à

Jacob Rees-Mogg, Boris Johnson ou Dominic Raab, l'ex-ministre du Brexit, que l'opinion publique fait confiance pour gérer l'inextricable Brexit. Pour cette raison, le vote de défiance qu'appelle de ses vœux le leader des Brexiters ne se concrétisera peut-être pas. Jeudi soir, alors que Theresa May s'apprêtait à s'adresser à la presse, la presse assurait que le président du parti conservateur n'avait pas reçu les 48 lettres de députés nécessaires pour déclencher le vote d'une motion de défiance contre la Première ministre.

En cas de vote, les élus pro-européens du parti conservateur ne semblent de toute façon pas prêts à s'allier aux partisans les plus fanatiques du Brexit pour provoquer la chute de Theresa May. Nicholas Soames, le petit-fils de Winston Churchill, envisage l'hypothétique vote de défiance comme une opportunité pour battre en brèche Jacob Rees-Mogg et ses troupes. « *Ce serait un honneur de clouer le bec au European Research Group* (présidé par Jacob Rees-Mogg, NDLR), s'est enthousiasmé le député conservateur. *Ses partisans d'une droite dure ont nui au parti depuis des années.* » ■

AMANDINE ALEXANDRE

Dominic Raab

La démission musclée de l'avocat du « no deal »

Musclé. L'adjectif sied à Dominic Raab à plus d'un titre. Solides épaules, large buste, les cheveux courts bien dégagés autour des oreilles : l'ex-ministre du Brexit de Theresa May, ceinture noire de karaté, est d'une apparence vigoureuse. Le successeur de David Davis est aussi adepte des déclarations coups de poing. La lettre de démission que le député de 44 ans a adressée jeudi matin à Theresa May ne déroge pas à la règle.

Pour justifier sa décision de quitter le gouvernement, à un peu plus de quatre mois de la sortie programmée du pays de l'Union européenne, Dominic Raab évoque « *le régime réglementaire proposé à l'Irlande du Nord* » qui représente une « *véritable menace pour l'intégrité du Royaume-Uni* », selon lui. Mais le ministre démissionnaire ne s'est pas contenté de dénoncer le contenu du projet d'accord du Brexit. Il s'est attaqué directement à la Première ministre.

Charge violente

Entre les lignes, Dominic Raab a en effet accusé Theresa May d'avoir trahi la volonté des Britanniques et failli à ses responsabilités de leader de la majorité conservatrice. « *Par dessus tout, je ne peux pas m'accommoder des conditions contenues dans le projet d'accord car elles sont incon-*

ciliables avec les promesses que nous avons faites au pays lors des dernières élections », a affirmé l'élu conservateur dans sa lettre coup de poing.

La charge contre Theresa May est très violente. Elle a d'ailleurs suscité une réaction toute aussi agressive de la part du ministre chargé des Affaires écossaises. Interviewé sur *ITV News* sur la démission, David Mundell a affirmé qu'il n'avait « *pas de leçon à recevoir d'un opportuniste* ».

Opportuniste, Raab l'est sans aucun doute. Pendant les premiers jours qui avaient suivi sa nomination à la tête du ministère du Brexit en juillet dernier, cet avocat de formation s'était montré ferme envers les membres les

plus radicaux de son propre camp. Devant la Chambre des Communes, le 12 juillet dernier, l'ex-ministre du Brexit avait défendu le très controversé accord de Chequers, déclarant que celui-ci permettrait aux Britanniques d'« *obtenir le Brexit qu'ils souhaitent* ».

Dans un même élan, à peine nommé, l'impétueux quadragénaire avait également menacé Bruxelles de ne pas régler la facture du divorce si les deux parties ne trouvent pas d'accord commercial d'ici le 29 mars prochain alors que, sept mois plus tôt, Theresa May avait accepté un accord financier d'un montant de 39 à 44 millions d'euros.

Dominic Raab a-t-il jamais été déterminé à obtenir un accord de la part de Bruxelles ? Ses défenseurs diront qu'il n'en a pas eu l'opportunité. La place de négociateur du Royaume-Uni était déjà occupée depuis longtemps par le haut fonctionnaire britannique Olly Robbins. D'ailleurs, peu de temps après sa nomination et ses

propos musclés à l'égard de Bruxelles, M. Raab avait même été rétrogradé par Theresa May au rôle de préparateur en chef du « no deal ».

« Un sandwich bacon/laitue »

Rétrogradé ou promu ? On ne saurait dire étant donné la décontraction, voire la zénitude, avec laquelle le « Brexiter » semble envisager l'impact d'une sortie sans accord du Royaume-Uni de l'Union européenne sur la vie quotidienne des Britanniques après le 29 mars prochain.

« *Contrairement aux affirmations les plus farfelues, vous pourrez toujours vous régaler d'un sandwich au bacon et à la laitue après le Brexit* », avait déclaré, goguenard, Dominic Raab en août dernier en dévoilant les premières fiches techniques du gouvernement consacrées au « no deal ». « *Nous n'avons pas l'intention de déployer l'armée pour distribuer de la nourriture* », avait promis le (désormais ex-) ministre de Theresa May. ■

A.A.

LES AUTRES

AFFAIRES SOCIALES

Esther McVey

Contre l'État-Providence

Jusqu'à jeudi matin, le nom d'Esther McVey était associé à la mise en place catastrophique de la réforme des allocations sociales. Dans les régions où le « *crédit universel* » - qui fusionne six aides sociales - est entré en vigueur, la distribution de colis alimentaires a augmenté de plus de 50 %. Nommée à la tête du portefeuille ministériel des Affaires sociales en janvier dernier, cette députée issue d'un milieu modeste n'a pourtant eu de cesse de défendre l'application de cette réforme destinée à réduire la taille de l'État-Providence britannique. L'ex-journaliste, fille d'un ferrailleur devenu entrepreneur en bâtiment, a révélé le mois dernier qu'elle avait été placée dans une famille d'accueil jusqu'à l'âge de 2 ans. Esther McVey, 51 ans, a été élue pour la première fois aux Communes en 2010, puis réélue en 2017.

IRLANDE DU NORD

Shailesh Vara

Souverainiste

Shailesh Vara, secrétaire d'État britannique pour l'Irlande du Nord jusqu'à aujourd'hui, a fait son entrée à la Chambre des Communes après avoir occupé une série de mandats locaux sous l'étiquette conservatrice depuis la fin des années 80. C'est cet homme de 58 ans, un avocat d'origine indienne, qui a annoncé en premier son départ du gouvernement jeudi matin, avant la tonitruante démission de Dominic Raab.

BREXIT

Suella Braverman

Partisane

du Brexit dur

Suella Braverman, ancienne secrétaire d'État au Brexit, est, de longue date, partisane d'un Brexit dur. Avant de rejoindre les rangs du gouvernement de Theresa May en 2017, la secrétaire d'État au Brexit présidait le European Research Group, l'aile la plus pro-Brexit du parti conservateur. Son profil est cependant très différent de celui de Jacob Rees-Mogg qui a pris sa succession à la tête du groupe. Suella Braverman, 38 ans, est la fille d'une infirmière originaire du Kenya et d'un salarié d'un bailleur social né à l'île Maurice arrivés au Royaume-Uni dans les années 60.

JUSTICE ET ÉDUCATION

Ranil Jayawardena et

Anne-Marie Trevelyan

Nouvelle génération.

Ranil Jayawardena, un ancien banquier de 32 ans, était sous-secrétaire d'État à la Justice et Anne-Marie Trevelyan, 49 ans, experte-comptable de formation, occupait le poste de sous-secrétaire d'État à l'Éducation. Les deux députés font partie de la nouvelle génération d'élus conservateurs entrés au Parlement lors des élections de 2015.

l'accord Réduire « au maximum l'impact négatif du Brexit »

Nous sommes préparés pour un accord final avec le Royaume-Uni en ce mois de novembre. Nous sommes aussi préparés pour un scénario de non-accord. Mais, bien sûr, nous sommes mieux préparés pour un scénario de non-Brexit !

Étrange journée, ce jeudi à Bruxelles au lendemain de l'emballage nocturne autour du projet d'accord sur le Brexit, qui a vu Donald Tusk, en plein sommet UE-Afrique du Sud, tenter de rassurer... le président sud-africain Cyril Ramaphosa sur la détermination de l'Union européenne à « faire le maximum pour réduire l'impact négatif du processus du Brexit ».

1 Entériner ou réviser ?

Quelques heures plus tôt, le président du Conseil européen avait indiqué que « si rien d'extraordinaire ne se produisait », un sommet européen se tiendrait dimanche en nuit, le 25 novembre, pour « finaliser et formaliser » ce projet d'accord conclu entre les négociateurs des deux parties.

D'ici là, le texte sera épiluché par les États membres et le Royaume-Uni. En groupes de travail, au niveau des ambassadeurs, des ministres, des « sherpas », des chefs d'État, des parlementaires. Certains pourraient être tentés d'y apporter des retouches. Mais, étant donné l'urgence du calendrier, « chacun devra assumer ses responsabilités et être conscient que cela peut avoir des conséquences », indique un responsable de l'UE. Nous pensons être allés au bout de ce qui était possible. C'est le meilleur accord étant donné les contraintes de part et d'autre de la table ». Pour Theresa May, c'est le *best deal*, tant pour son pays que pour l'UE.

D'ici là, le texte sera épiluché par les États membres et le Royaume-Uni. En groupes de travail, au niveau des ambassadeurs, des ministres, des « sherpas », des chefs d'État, des parlementaires. Certains pourraient être tentés d'y apporter des retouches. Mais, étant donné l'urgence du calendrier, « chacun devra assumer ses responsabilités et être conscient que cela peut avoir des conséquences », indique un responsable de l'UE. Nous pensons être allés au bout de ce qui était possible. C'est le meilleur accord étant donné les contraintes de part et d'autre de la table ». Pour Theresa May, c'est le *best deal*, tant pour son pays que pour l'UE.

2 Que dit ce deal de retrait ?

C'est un traité, une « brique » de 585 pages, qui règle les dispositions de la sortie « ordonnée » du Royaume-Uni de l'UE. Celle-ci se produira inexorablement dans 135 jours, soit deux ans après avoir enclenché la procédure prévue par le fameux article 50 du Traité de Lisbonne - qui permet le départ d'un État membre... D'ici là, le traité devra encore être ratifié : avalisé par le Conseil européen à vingt-sept, voté par le Parlement européen et celui de Westminster, en décembre. Le texte s'attache à protéger les droits des citoyens (maintien des droits actuels pour les expatriés, à résider, étudier, travailler). Il règle les questions financières (Londres maintient ses engagements à long terme pris en tant que membre de l'UE, soit une « facture » de 40 à 45 milliards d'euros). L'accord prévoit aussi une

période de transition, en précise la gouvernance et inclut un protocole sur l'Irlande du Nord ou encore sur Gibraltar.

3 Quelle période transition ?

Une période de transition est prévue jusqu'au 31 décembre 2020, pendant laquelle le Royaume-Uni sera considéré comme s'il faisait toujours partie de l'UE, avec les mêmes droits et obligations, notamment la compétence de la Cour de Justice de l'UE (CJUE), mais sans plus participer aux décisions. Pendant cette période, Londres continue à contribuer au budget de l'UE, est tenue de respecter les accords internationaux conclus par l'UE et ne peut conduire une politique commerciale indépendante - le grand projet des Brexiteurs. La transition est renouvelable, si nécessaire, une seule fois... pour une durée encore inconnue mais « limitée dans le temps ». La décision, prise de commun accord, devrait

intervenir, le cas échéant, avant le 1^{er} juillet 2020, et définir le « prix » à payer par Londres pour prolonger sa présence.

4 Quelle relation future ? Les négociateurs de l'accord de retrait se sont également entendus pour esquisser à gros traits la future relation entre l'UE et le Royaume-Uni, pour après la période de transition. Cette « déclaration politique » doit encore être complétée par les « sherpas » des leaders européens d'ici à leur sommet du 25 novembre.

A ce stade, la relation future devrait intégrer une « *approche partagée* » sur les droits et la protection des données, une relation « *étroite* » pour les services (financiers notamment) et les investissements, des coopérations dans les secteurs des transports ou de l'énergie, une concurrence « *ouverte et équilibrée* », un partenariat approfondi en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense, ou encore une coopération judi-

ciaire.

5 Le nœud irlandais C'était la dernière pierre d'achoppement des négociations : comment éviter le retour d'une frontière physique entre la république d'Irlande, membre de l'UE, et l'Irlande du Nord, l'une des nations constitutives du Royaume-Uni ? Un impératif car l'absence de frontière est au cœur des accords de paix inter-irlandais de 1998 et son retour risquait de raviver les tensions...

La solution envisagée est provisoire. Un « *filet de sécurité* » (*backstop*) avec force légale est prévu dans l'hypothèse où les dispositions de la relation future n'auraient pas pu trouver mieux, d'ici juillet 2020, pour régler cette épineuse question. Si la question reste ouverte, et à moins d'une extension de la transition, le *backstop* sera activé. Mais tant Londres que l'UE espèrent avoir trouvé la solution-miracle qui permettra d'éviter ce « *filet* », dans le cadre de la nou-

velle relation.

Ce « *filet* » prévoit le maintien d'« *un seul territoire douanier* » pour le commerce des marchandises entre UE et Royaume-Uni, y compris l'Irlande du Nord, dès la fin de la transition. Pour sa part, l'Irlande du Nord reste en partie dans le Marché intérieur : pour tous les aspects réglementaires associés au code douanier européen, mais aussi à la TVA, aux normes de qualités, règles sur les produits agricoles et aides d'État.

Les autorités britanniques devront s'assurer du respect des règles destinées à protéger notre marché intérieur (aides d'État, sécurité des produits, respect de l'environnement, contrefaçon etc.) pour éviter qu'un contrôle soit nécessaire entre les deux Irlande. Des contrôles « *les moins intrusifs possibles* » seront effectués sur les produits circulant entre la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord : code-barres sur les produits industriels scannés à

bord des ferries, contrôles aux points de vente, contrôles systématiques aux ports d'arrivée pour les produits animaux.

Le maintien du Royaume-Uni dans ce « *territoire douanier unique* » signifie que le commerce des marchandises avec l'UE restera exempt de taxes douanières et de quotas. Mais Londres devra continuer à appliquer les tarifs douaniers communs de l'UE pour ses relations commerciales avec le reste du monde, ne pourra appliquer des tarifs douaniers réduits et reversera le produit de ces taxes au budget de l'UE. Pour le commerce des services et les investissements, Londres pourra mener sa politique à sa guise.

Le maintien temporaire de ce « *territoire douanier unique* » sera le point de départ dans la négociation de la future relation. « *Pour le point d'arrivée, on verra* », reprend le responsable de l'UE. ■

PHILIPPE REGNIER